



Chantier formation qualification Nouvelle Chance "Cuisine en Marsan"

Le chantier formation qualification Nouvelle Chance » permet aux demandeurs d'emploi d'acquérir un premier niveau de qualification, de développer des compétences en adéquation avec les besoins en main d'œuvre du territoire, de participer à une production d'intérêt général tout en contribuant au développement durable du territoire.

L'agglomération du Marsan ayant noté une augmentation du chômage des femmes (+ 12,8% d'évolution sur 1 an). Les métiers de la cuisine ont été identifiés comme des métiers en tension avec des perspectives économiques locales à moyen terme.

Dans une logique de parcours qualifiants, 16 stagiaires de la formation professionnelle ont intégré un chantier formation "cuisine" du 10 décembre 2012 au 23 mai 2013 et ont bénéficié d'une rémunération.

Accompagnés par un organisme de formation, ils ont eu l'opportunité de valider le titre professionnel d'« agent de restauration » de niveau V (reconnu par le ministère en charge de l'Emploi) pour les aider à accéder directement à l'emploi ou aller vers des parcours qualifiants.

La finalité du projet consiste, pour l'ensemble des participants, à acquérir des techniques culinaires dans un strict respect des conditions d'hygiène alimentaire, à valider de nouvelles compétences professionnelles afin de se positionner sur l'emploi durable.

A l'issue de ce chantier, sur les 16 stagiaires, **15 ont obtenu totalement leur titre professionnel. 1 personne a obtenu partiellement son titre professionnel et 2 personnes handicapées de l'ESAT ont intégré le groupe et ont obtenu leur titre.**

Les partenaires :

Les stagiaires ont évolué 2 fois par semaine sur :

- Les cuisines de l'ESAT du Conte (Etablissement Service d'Aide par le Travail)
- Les cuisines du Centre Hospitalier Layné.
- Les cuisines centrales de la Ville
- Le réseau d'entreprises du secteur de la restauration.
- Partenariat avec l'association ECTI qui accompagne ponctuellement chaque personne n'ayant réussi à trouver un emploi.

Organisme de formation : INFA

Prescripteurs : Mission Locale, Pôle Emploi, assistantes sociales du Conseil Général et CCAS, Cap Emploi.